

**Destinataire:****MF Master Formations**

1 rue de Stockholm  
75008 PARIS  
TVA: FR28529931149  
TEL : 0650039505

**SEBTRONIC**

DEJOUET Sébastien  
609 Rue des puits  
60240 Jouy-sous-thelle  
TVA: FR79933620528  
SIRET : 93362052800010  
TEL : 0634038245

Date de facture : 14-04-2026

Date d'échéance : 14-05-2026

Contact commercial: DEJOUET Sébastien

#	Désignation	Qté.	Prix unitaire	Montant HT
1	<b>Commission de 10 % sur le montant total</b> Honoraires de chargé d'affaires (10 % du montant). Total apport client ou contrat (G. MACAIRE) = 5000€ (Formation FPA / CPF)	1	500,00	500,00
2	<b>Commission de 10 % sur le montant total</b> Honoraires de chargé d'affaires (10 % du montant). Total apport client ou contrat = 8 148,96€ (Formation CSSCT - IA & RPS du 28 au 30 Avril 2026)	1	814,00	814,00
3	<b>Conception d'une page publicitaire</b> Conception d'une page publicitaire pour un journal syndical présentant le centre de formation MF Master Formations	1	75,00	75,00
4	<b>Création d'un gabarit Word de demande de formation pour élus CSE/CSSCT</b> Conception d'un document Word prêt à l'emploi, permettant aux élus de formaliser leur demande de formation auprès de leur Direction et des Ressources Humaines	1	0,00	0,00
			<b>Total HT</b>	€1.389,00
			<b>Total TTC</b>	€1.389,00
			<b>Solde à payer</b>	€1.389,00

**En lettres: Un Mille Trois cent et Quatre-vingt neuf Euros****Informations bancaire:**

Virement Bancaire

BoursoBank

M. DEJOUET SÉBASTIEN

IBAN : FR76 4061 8804 5500 0407 7844 153

BIC / SWIFT : BOUS FRPP XXX

**Conditions générales de vente:**

Conformément à l'article L441-6 du Code de commerce et à la loi n° 2012-387, en cas de non-paiement dans un délai de 30 jours, des pénalités de retard équivalentes à trois fois le taux d'intérêt légal seront appliquées. De plus, des frais de recouvrement forfaitaires de 40 € seront exigés.

Signature autorisée

*Dejouet*

